



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Impact de la réforme du lycée sur certains enseignements

Question écrite n° 25083

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'impact de la réforme du lycée sur l'enseignement du latin, du grec, de la langue vivante 3 et des sections européennes. Ces anciennes spécialités de terminale vont ainsi devenir des options, et risquent de disparaître. En effet, les élèves ont droit à deux options pour le baccalauréat mais celles-ci sont à présent « financées » directement par les lycées sur leur dotation globale : en pratique, de très nombreux établissements n'auront pas les moyens budgétaires pour maintenir la deuxième option. Les enseignants sont aujourd'hui extrêmement inquiets. Elle souhaite connaître ses propositions pour garantir ces enseignements après la réforme.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25083

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 décembre 2019](#), page 10672

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)